

/H MRXUQDO GHO



2XUYQ

%RQQH HW



-DQYLHU 1r



Chères Ourvillaises, Chers Ourvillais,

En ce début 2026, au nom des adjoints, des conseillers municipaux, je vous présente tous mes vœux de santé, de bonheur et réussite.

Que cette année nouvelle vous apporte l'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle ou associative.

Je profite de ce moment pour avoir une pensée toute particulière pour celles et ceux de nos concitoyens qui sont affectés par la maladie, qui souffrent ou sont dans la peine ; que le courage ne les abandonne pas pour affronter ces difficiles moments.

Cet éditorial revêt une certaine émotion, en effet c'est le dernier de ce mandat municipal.

Dans quelques semaines, celui-ci va se terminer puisque les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026. En principe, il est de tradition de présenter le bilan des actions menées par la municipalité pour l'année écoulée ainsi que les orientations et les projets qui seront mis en œuvre pour les années à venir. Mais cette année, ce n'est pas possible, non pas que nous n'ayons pas de bilan ou de perspectives, bien au contraire, mais la loi électorale interdit dans les mois qui précèdent de communiquer sur l'action municipale.

Mais je suis autorisé à remercier celles et ceux qui participent d'une façon ou d'une autre à la vie de notre collectivité :

- le personnel communal investi dans ses missions, animé du même esprit, le sens du service public pour le bien des ourvillais,
- les associations pour leur dynamisme, la vie associative est riche et diversifiée, un grand merci aux présidentes et présidents et à tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien avec conviction et dévouement.
- Ourville-en-Caux ne pourrait pas se développer et évoluer sans la présence à ses côtés de nos partenaires : les services de l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Leurs aides techniques et financières font aboutir de nombreux projets.

- une grande reconnaissance aux sapeurs-pompiers et aux gendarmes, acteurs du quotidien qui veillent sur notre sécurité souvent au péril de leur vie.
- les représentants de la presse toujours disponibles pour relater la vie du village.
- les membres du conseil municipal pour leur engagement ainsi que nos familles pour leur patience et leur indulgence.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de rester confiant en 2026, que notre commune garde comme objectif le bien-être de chacun d'entre nous dans la bienveillance.

Très belle année 2026, pleine de projets, de rencontres et de belles surprises.

Votre maire

Jérôme DOUILLET

Réalisés

- * Ravalement des vestiaires du foot
- * Peinture du clocheton de la halle,
- * Peinture des boiseries de la maison de santé,
- * Remplacement de l'orgue de l'église
- * Défense incendie à Arantot et au petit Bosc,
- * Pose d'un panneau info commerces,



Réception des 3 logements à la RPA



Réhabilitation de la salle du Chesnay



Pôle enfance-jeunesse et école

INFORMATION TRAVAUX



A venir ou en cours

- * Réception des 3 logements à la RPA rénovés par Logéal
- * Réhabilitation de la salle du Chesnay,
- * Entretien mur du cimetière,
- * Rénovation de la sacristie,
- * Réfection des joints extérieurs de l'église,
- * Abattage des arbres du stade route de Cany-Barville

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a validé, mercredi 1er octobre, l'acquisition de terrains à Ourville-en-Caux pour la construction d'un nouveau pôle enfance-jeunesse et école maternelle. Une coopération entre la commune et la Communauté de Communes va donc voir le jour sur le territoire communautaire.

Pour rendre ce projet possible, la commune d'Ourville-en-Caux a cédé gracieusement plusieurs terrains à disposition. Ce futur bâtiment de près de 800m² aura pour finalité de mutualiser les moyens et d'optimiser les coûts. La structure regroupera des espaces dédiés aux activités périscolaires et de loisirs ainsi que deux classes de maternelle pour les élèves de la commune. De son côté, la communauté de communes assurera la maîtrise d'ouvrage et intégrera le bâtiment à son patrimoine. Le futur pôle accueillera des enfants en périscolaire (matin et soir), 60 enfants au centre de loisirs les mercredis et vacances, 12 à 24 jeunes de 11 à 17 ans à moyen terme. Un parking sera aussi aménagé pour faciliter l'accès des familles.

Le coût total du projet est estimé à 2,3 millions d'euros, financés par la Communauté de Communes (852 000 euros), la commune d'Ourville-en-Caux (568 000 euros et mise à disposition des terrains), la CAF (500 000 euros), l'Etat (380 000 euros) et le Département.



INFORMATION

ELECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2026 pour le premier tour et le dimanche 22 mars 2026 pour le second tour.

Pour pouvoir voter à ces élections, les électeurs auront jusqu'au vendredi 7 février 2026 pour s'inscrire sur la liste électorale en mairie.

Ourville-en-Caux rentrant dans la catégorie des communes de plus de 1000 habitants, nous aurons donc un scrutin proportionnel de

liste avec prime majoritaire. La répartition des sièges est déterminée selon les modalités fixées par l'art.L262 :
Selon lesquelles

on ne peut faire ni adjonction, ni suppression, ni modification de l'ordre de présentation des listes.

Si tel est le cas, le bulletin de vote sera nul.

Pour pouvoir voter,

n'oubliez pas de vous munir de votre carte électorale ainsi que de votre carte d'identité.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale via l'adresse suivante :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Aurélie, nouvel agent territorial

Depuis le 1er septembre dernier, une nouvelle employée municipale, Aurélie Roosel, 37 ans et habitant Ourville, a rejoint l'équipe en place. Ses domaines d'intervention sont les mêmes que ceux de Méguy qui occupait précédemment ce poste, à savoir :

- un travail d'adjointe administrative en mairie avec l'accueil du public et la prise en charge de tâches de secrétariat
- la surveillance de cantine
- l'accompagnement des élèves de Bertheauville et Bertreville entre le car du ramassage scolaire et les classes
- l'accueil du public et des classes à la bibliothèque et un travail de gestion et d'organisation en partenariat avec la Farandole
- l'organisation et la prise en charge du « ticket sport » pendant les vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps avec de nouvelles activités manuelles et artistiques en prévision.



Bienvenue à Aurélie

A noter que le « ticket sport » concerne les enfants à partir de 6 ans (jusqu'à 12 ans), que l'information se fait par la distribution de flyers et une information sur « Panneau Pocket ». Aurélie sollicite également les enfants et animatrices du périscolaire pour la réalisation de petites créations qui viennent décorer les murs de la bibliothèque selon les thèmes exposés.

Elle apprécie le cadre de travail (locaux clairs et agréables), l'accueil et l'accompagnement reçus dans chacun de ses lieux d'intervention et la diversification du poste.



Rem's Paysage

Nouvelle rencontre avec Louis Rémoussin, talentueux ourvillais de 25 ans, dont le parcours a déjà été évoqué dans Ourville Infos avec son titre de meilleur apprenti de France « aménagement paysager » et la création de son entreprise il y a maintenant 5 ans.

Louis a développé sa société (SARL) Rem's Paysage de façon impressionnante. Il a maintenant 4 salariés : Virgile embauché au bout de 6 mois et devenu chef d'équipe, Tom qui a fait son apprentissage dans l'entreprise puis Dimitri et Loïc. Depuis un an, l'équipe dispose d'un atelier et d'un ter-

rain suffisamment vastes pour entreposer le matériel dans lequel Louis a investi et stocker les déchets verts, le terreau, les copeaux, le paillage minéral issu des producteurs locaux...

Les services proposés sont toujours la conception, l'aménagement voire le réaménagement de l'existant et bien sûr toujours l'entretien des jardins avec le service à tiroirs c'est-à-dire que le client peut choisir les composantes de la prestation comme il le désire ; s'y ajoute l'élagage.

La pose de clôtures et de terrasses sur plots se développe.

Le rayon d'intervention de l'entreprise se situe dans un triangle Saint-Valéry/Rouen/le Havre et la clientèle est essentiellement constituée de particuliers.

Facebook, les pancartes de chantier et le bouche à oreille contribuent à faire connaître l'entreprise et un site web va prochainement voir le jour avec la présentation de services sur mesure.

Le but est de proposer une expertise de conception innovante en conciliant les désirs des clients, les particularités du sol en étudiant sa nature, la gestion de la pousse et la simplification de l'entretien des différentes plantes, le choix de ces plantes en tenant compte du changement climatique... tout cela en utilisant les nouvelles technologies dans le domaine.

Louis fait appel à des fournisseurs et des artisans (maçons par exemple) locaux. Il prend alors la casquette d'ensemblier pour garantir la coordination des activités et la tenue du planning.

Il propose des contrats annuels avec un nombre d'interventions déterminé à l'avance permettant un suivi régulier, également des contrats de surveillance de robot de tonte pour les périodes de vacances ou les résidences secondaires.

Ses techniques de travail sont respectueuses de l'environnement et les produits phytosanitaires sont remplacés par des produits organiques.

Il participe à des formations sur ces thèmes et sur la destruction de parasites envahissants comme la pyrale du buis et les cochenilles.

Pour Louis, jeune homme performant, paysagiste est plus qu'un métier, c'est une passion dans laquelle il s'investit pleinement avec sa jeune équipe dynamique et fourmille d'idées et de projets innovateurs.

Nos coordonnées tel; **06 42 42 70 39**

Quelques exemples de réalisations



Le Show-Room d'Élise



Bienvenue à Élise et Isabelle

Une nouvelle adresse mode

Depuis le 6 décembre, le Show-Room d'Élise a officiellement ouvert ses portes au 1 rue Bailleul, offrant à notre commune une nouvelle adresse tendance dédiée à la mode féminine. Après deux mois de travaux intensifs, Élise et Isabelle dévoilent enfin un espace moderne, chaleureux et pensé pour accueillir toutes les femmes en quête de style, du 34 au 52. Connues depuis plus d'un an sur Facebook, où elles partagent leurs nouveautés, leurs coups de cœur et leurs conseils mode, Élise et Isabelle ont su créer une communauté dynamique et fidèle. Adorant la mode et le contact avec la clientèle, l'ouverture de leur boutique est la continuité naturelle de cette aventure digitale, permettant à leurs abonnées de

découvrir leurs sélections directement en magasin.

Un univers complet : vêtements, chaussures, accessoires et parfums.

Le Show-Room d'Élise ne se limite pas aux vêtements. La boutique propose également un large choix de chaussures, accessoires et parfums, permettant à chaque cliente de composer une tenue complète et harmonieuse en un seul lieu. Les collections, régulièrement renouvelées, mêlent tendance, confort et élégance pour répondre à toutes les envies.

Des horaires pratiques et des services adaptés

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, offrant une grande flexibilité à la clientèle.

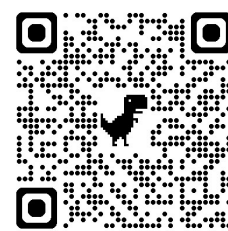
Les paiements peuvent être effectués par carte bancaire, et pour ceux qui souhaitent faire plaisir, Élise et Isabelle ont mis en place des cartes cadeaux, idéales pour anniversaires, fêtes ou simples attentions.

Un projet passionné devenu réalité

Après deux mois de travaux, le Show-Room d'Élise reflète parfaitement l'univers qu'Élise et Isabelle partagent depuis leurs débuts : un mélange de modernité, de féminité et de convivialité. La boutique est pensée comme un espace où chaque femme peut se sentir à l'aise, conseillée et mise en valeur.

Ouvert depuis le 6 décembre, le Show-Room d'Élise s'impose peu à peu comme une nouvelle destination incontournable pour toutes les passionnées de mode de la région.

Ne manquez pas les nouvelles publications sur les nouveautés en scannant le QR code





Bienvenue à Julie Duhamel



Le salon de Julie

Changement de propriétaire au salon de coiffure situé route de Cany : en effet, en août dernier Julie Duhamel, 37 ans, a succédé à Régis installé à Ourville depuis plus de 30 ans et qui a pris une retraite bien méritée.

Pour Julie, l'achat de ce salon de coiffure est l'aboutissement d'une reconversion professionnelle commencée il y a 6 ans : pour elle ce fut d'abord un retour à l'école pour sa formation, des stages et emplois en salon puis la coiffure à domicile. Elle a ensuite saisi l'opportunité qui s'offrait : proximité de son domicile, connaissance du village et désir d'être autonome et indépendante dans son travail l'ont décidée à franchir le pas.

Quelques travaux d'aménagement ont été réalisés et c'est dans un lieu clair et chaleureux que Julie accueille ses clients les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 17h.

Elle propose des prestations pour hommes, femmes et enfants. Les débuts sont encourageants, la clientèle est au rendez-vous et apprécie l'accueil sympathique de Julie.

N'hésitez pas à appeler au salon au 02 35 28 02 91

ou au 06 01 46 27 75 en cas d'absence.

Pour suivre l'activité du salon, scannez le QR code



BALADE DU DOG HEUREUX

De nos jours, le travail ou nos vacances rendent parfois la garde de nos animaux de compagnie difficile.

Une des solutions la plus appréciée des propriétaires de chiens est le Dog Sitting.

Florian, Dog Sitter depuis 2023, vous propose d'effectuer des promenades avec votre animal de compagnie afin de lui offrir l'exercice dont il a besoin, ainsi qu'une possibilité de garde à son domicile.

Florian a suivi une formation de 3 jours (ACACED) pour acquérir et comprendre les besoins fondamentaux d'un chien.

Confier son chien à un professionnel qui se déplace à domicile offre un grand confort

aussi bien pour l'animal que son propriétaire, le chien restant dans son environnement habituel.

Afin d'établir une relation de confiance entre le propriétaire, l'animal et Florian, une rencontre est organisée pour faire connaissance avec le chien et évaluer ses besoins spécifiques.

En plus de Dog Sitting, Florian propose également de nourrir vos animaux de compagnie (Chat, Tortue, Poissons...) et l'entretien de vos plantes.

Contact : tel ; 06 76 62 38 82 Florian 10 rue de la poste

76450 Ourville -en Caux

Zone A: 0-5 km
Balade/Visite: 30mn 16 euros

Zone B: 5-10 km
Balade/Visite: 30mn 19 euros

Zone C: 10-15 km
Balade/Visite: 30mn 22 euros

Au-delà, 2 euros du km



Dimanche et jours fériés + 6 euros

Garde à mon de domicile
20 euros / jours
(chien petite et moyenne taille)

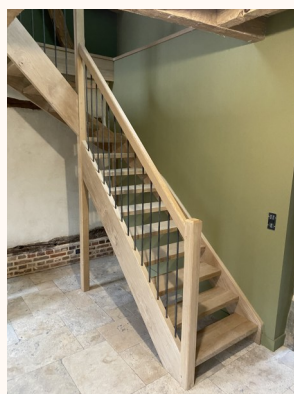
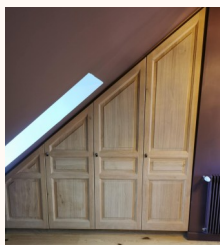
Départ Ourville-en-Caux

Entreprise Carpentier

Retour sur cette entreprise familiale reprise il y a maintenant 7 ans par Louise et Augustin Carpentier qui ont succédé aux parents d'Augustin. La transmission s'est faite dans la continuité et les prestations proposées sont toujours les mêmes : menuiserie, charpente, ossature bois, bardage, parquet, fenêtres (bois, alu, PVC) et agencement (cuisines, placards, dressings...).

L'équipe reste stable avec 20 salariés et une apprentie en menuiserie actuellement ; avec ponctuellement l'accueil de stagiaires. Leur clientèle est constituée très majoritairement de particuliers et leur secteur d'intervention se situe entre Rouen et la côte. Une extension est en cours avec la construction d'un atelier de taille de charpente qui offrira un espace de travail équipé de moyens de manutention plus adaptés donc plus fonctionnel, permettant un réaménagement de l'atelier améliorant ainsi les conditions de travail des salariés. Augustin et Louise ont à cœur d'étudier tous les projets qui leur sont soumis en étant attentifs aux demandes des clients et en offrant l'avis et les conseils de professionnels : de la pose d'une porte à l'extension d'une maison et l'amélioration de l'habitat, du traditionnel au moderne, tous les projets sont étudiés. Ils sont très soucieux de la qualité des matériaux employés et leurs fournisseurs sont majoritairement Français. Toutes ces offres de travaux et l'attractivité du territoire permettent à l'entreprise de rester performante en gardant un savoir-faire reconnu depuis de nombreuses années.

Arrêtez-vous sur la route de Fauville en Caux pour visiter le showroom menuiserie et n'hésitez pas à consulter le site internet en scannant le QR code



Esthéticienne LORY BEAUTY



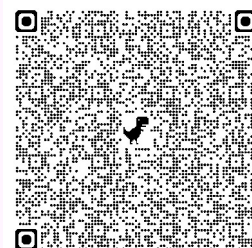
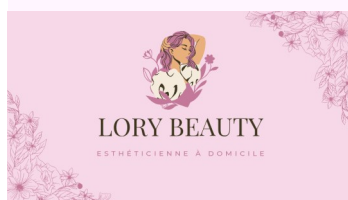
Âgée de 28 ans et maman de deux enfants, Lory LEVERT a créé son activité Beauté visage & corps « Lory Beauty » en août 2025. Ourvillaise depuis quatre ans, titulaire d'un CAP et Brevet professionnel d'esthéticienne, ses spécialités sont les ongles et les cils.

Lory se déplace à domicile et propose des prestations sur-mesure pour vous sublimer des yeux jusqu'au bout des ongles. Une offre de bienvenue de -15 %, des offres régulières, de parrainage et une carte de fidélité sont offertes à la clientèle.

Tout cela est à découvrir et à suivre sur Facebook en scannant le QR code

Tel : 06.10.58.61.59

Jours et horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi matin de 9h00 à 11h30



La vie de l'école

En cette année scolaire, 116 élèves fréquentent l'école d'Ourville dans 5 classes ainsi réparties :

- Mme Gost petite et moyenne sections 24 élèves
- Mme Duchesne grande section 19 élèves
- Mme Tinti directrice CP/CE1 24 élèves
- Mme Boucher-Noël CE1/CE2/CM1 23 élèves
- Mme Héron CM1/CM2 26 élèves
- Mme Leblond assure la décharge de direction et le temps partiel d'une collègue.

L'ouverture culturelle est le maître-mot de cette année avec une place de choix pour la musique. En effet, depuis de nombreuses années, Mme Villey intervient une fois par semaine dans les classes élémentaires pour notamment l'enseignement du chant et nouveauté depuis la rentrée, les élèves de GS bénéficient de cet enseignement musical avec Mme Tabesse. D'autre part un beau projet concerne les élèves de CM1 : la « classe orchestre » . Chaque mardi matin, pendant 2 heures, des professeurs de musique du Conservatoire musique et danse de la côte d'Albâtre initient les enfants à un instrument, 5 groupes sont constitués et les enfants peuvent emporter leur instrument à la maison . L'objectif est de proposer un concert en fin d'année et 3 ou 4 fois auparavant une présentation du travail effectué à leurs camarades des autres classes. Les 2 classes maternelles, quant à elles, travailleront sur le projet « Casse-Noisette » au cours de 3 séances et assisteront à un spectacle participatif où ils pourront chanter. Pour finir, l'intervention d'un quatuor à cordes est programmée.

2025/2026 est vraiment une année musicale !

Pour compléter ce programme culturel, chaque classe assistera à un spectacle au Rayon Vert à Saint- Valéry et les classes élémentaires sont allées au cinéma en décembre. Le thème de travail commun aux 5 classes est basé sur l'exploitation des contes avec un grand éventail de pistes de travail selon les niveaux : arts visuels, écriture, lecture, découverte de contes de toutes origines.....

Dans le domaine de l'éducation civique et la citoyenneté, deux actions ont été menées :

- l'élection d'un élève délégué dans chaque classe élémentaire qui sera porte-parole pour rapporter les avis et les propositions de ses camarades sur la vie de l'école, faire le lien entre les enfants et les adultes
- la participation à l'opération « Nettoyons la nature » avec le ramassage des déchets aux alentours des stades et derrière la mairie avec hélas beaucoup de déchets rapportés à l'école suivi d'un travail autour du tri de ces déchets et une sensibilisation au respect de la nature .

A noter comme d'habitude des actions au profit de la coopérative scolaire comme la vente des photos de classe, de livres à 1€ avec l'opération « Lire c'est partir », d'autres projets verront le jour en collaboration avec les parents élus.



Nettoyons la nature geste citoyen



La semaine du goût



Le grand repas (top chef à la cantine)



Pour la deuxième année consécutive, Romain MARTIN, cuisinier de la cantine, a souhaité participer à un événement national « Le grand repas ».

L'idée est de partager le même repas, le même jour dans toute la France.

Le menu conçu par deux chefs doit être réalisé avec des produits locaux et de saison. Au menu cette année, tarte tatin de camembert, émincé de bœuf aux carottes et gratin de patates douces à la tomme normande puis carpaccio de fruits de saison au fromage blanc.

Ce repas fut un moment intergénérationnel où les petits écoliers ont accueilli des membres du club de l'Âge d'Or et des élus le temps du déjeuner.

Quatre-vingt-seize convives ont ainsi été servis et régalez le jeudi 9 octobre 2025.



La Saint Laurent en rythme et haut en couleurs



Comme chaque été, Ourville connaît 3 jours de festivités à l'occasion de la traditionnelle fête de la Saint Laurent. Le samedi 2 août, messe et inauguration du nouvel orgue, dépôt de gerbe, soirée couscous à la salle de la Halle aux grains ont mis chacun de nous dans l'ambiance.

Le lendemain, au départ de l'école La Rosace, le groupe de danse Les Goya d'Ourville a ouvert le défilé et a fait le show pendant tout l'après-midi. Les starlettes Sottevastaises ont fait sensation avec d'impressionnants portés. Quant au Marching Band Galaxy venu d'Orléans composé de cuivres et de percussions, il a été très apprécié du public. Les Feedback du Pas-de-Calais, avec des bâtons drapeaux et percussions ont séduit l'assistance. En clôture du défilé, les Corcovado en rythme et haut en couleurs ont fait danser le public. Quatre chars venus de Fauville-en-Caux avec de jeunes ourvillais déguisés et assis sagement pendant les déambulations ont complété le défilé.

Le lundi soir, les habitués de la retraite aux flambeaux et du traditionnel feu d'artifice étaient présents et nombreux pour admirer le magnifique spectacle pyrotechnique tiré par Jean-Pierre BOUTEILLER, artificier de la commune depuis plus d'un demi siècle.

La fête foraine installée sur la place du village pendant ces 3 jours a connu un vif succès.



La poursuite de l'investissement dans les illuminations de Noël



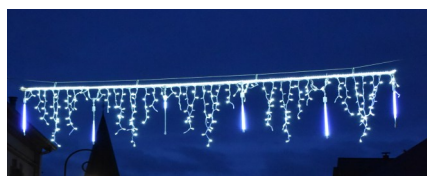
Comme chaque année, Ourville en Caux s'illumine au moment des fêtes de fin d'année créant ainsi une atmosphère chaleureuse et festive. La commission « environnement » poursuit l'investissement dans de nouvelles illuminations de Noël permettant le renouvellement des anciennes.

Cette année près de 8000 Euros ont été investis dans de nouveaux motifs à faible consommation :

- 9 serpentins étoilés installés sur la route Fauville-en-Caux/Cany-Barville
- 2 éclats et 1 sapin cône sur la place Jean Lepicard, ainsi que des guirlandes autour des sapins de la statue de la liberté.



Pour la onzième année, afin de pouvoir identifier les plus belles maisons illuminées sur notre commune, la commission « environnement » a parcouru les rues de notre village le **26** décembre.



De nombreuses maisons étaient décorées et **35** lauréats seront récompensés avec une bouteille de champagne. La remise des récompenses se fera le samedi 24 janvier 2026 de 10h à 12h à la mairie .

habitat indigne, rénovation énergétique et d'adaptation des logements !



A l'initiative de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, un accord de pacte territorial France Rénov' est mis en place sur l'ensemble du territoire.

Ce dispositif co-financé par les acteurs du territoire vous offre un service public de proximité en matière de **rénova-**

tion de l'habitat. Il permet à tous les propriétaires du parc privé du territoire de bénéficier de conseils gratuits et d'informations sur les aides financières auxquelles vous avez droit.

Pour améliorer votre résidence principale ou pour rénover un logement locatif, des aides financières vous sont proposées par l'**Anah** (Agence Nationale de l'Habitat) auxquelles s'associent, sous certaines conditions, la **région Normandie**, et le **département de Seine Maritime**.

Pour quels travaux ?

- Amélioration de la performance thermique et économie d'énergie
- Résorption de l'habitat indigne et insalubre
- Adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap

Amélioration du parc locatif

Qui est concerné ?

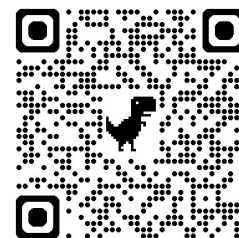
- Les propriétaires occupants d'un logement de plus de 15 ans
- Les propriétaires de logement(s) locatif(s)
- Les propriétaires de logements vacants souhaitant les remettre sur le marché

L'adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap est accessible aux locataires et aux propriétaires occupants (sous condition de ressources et avec l'accord de leur propriétaire)

INHARI vous accompagne et vous conseille pour votre projet.

RENSEIGNEMENTS

02 32 08 13 00 - contact@inhari.fr



NOS PARTENAIRES NATIONAUX





COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025

Cession de parcelles au profit de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre (CCCA) a pour projet d'édifier un bâtiment d'une surface de 800 m² comportant deux salles de classes pour y effectuer ses activités périscolaires, dénommé « Pôle Enfance Jeunesse ». Cette dernière consent à la commune une autorisation d'occupation temporaire portant sur deux salles de classes maternelles et sur les parties communes de l'immeuble. La CCCA propose de faire l'acquisition d'une superficie maximum de 1200m² et d'une bande de terrain complémentaire de 300m² maximum. Dans le cadre de sa compétence « Création, aménagement et entretien de la voirie, la CCCA prévoit de créer un parking, lequel desservira le Pôle Enfance Jeunesse. L'objectif est de mutualiser un pôle scolaire et périscolaire entre la commune et la CCCA permettant d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions. L'assistance Maître d'Ouvrage a été lancée. La réception du bâtiment est prévue le 1^{er} avril 2028.

Livres de la bibliothèque rebutés ou désherbés

Les membres de l'association « La Farandole » ont trié des livres et en ont rebuté 718. Le conseil accepte à l'unanimité ce « désherbage ».

Tarifs cantine à compter du 16 juillet 2025

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Tarif enfants	4,40€	4,60€
Tarif adultes	6,95€	7,30€

Ces nouveaux tarifs sont votés, 10 voix pour et une abstention.

Renouvellement de la convention de participation aux frais de fonctionnement des écoles – communes de Bertheauville et Bertreville – rentrée 2025

La participation annuelle aux frais de scolarisation à 700€ par enfant scolarisé est proposée pour 3 ans. Vote à l'unanimité.

Création d'un emploi permanent

Suite au départ d'un agent, il est nécessaire de créer un emploi permanent avec les missions suivantes : agent administratif à la mairie, agent de bibliothèque, agent d'animation communale (cantine, ticket sport). Après délibération, cet emploi est créé à compter du 1^{er} septembre 2025.

Chèque de l'assurance AXA pour dédommager le sinistre suite à l'orage du 31 août et 1^{er} septembre 2024

Suite à l'orage du 31 août et 1^{er} septembre 2024, plusieurs matériels ont été endommagés (copieur, téléphone sans fil, poste informatique, orgue, horloge et amplificateur de l'église). Sur plus de 12000€ de frais, l'assurance AXA a envoyé un chèque de 3763,41€. Ce montant est accepté par l'assemblée.



Etat civil 2025 : 14 naissances
 2 mariages
 2 PACS
 9 décès.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2025

En préambule de la réunion du conseil municipal, un don de 820€ pour Octobre rose a été remis à M. Philippe JOLLY – référent local de la ligue contre le cancer.

Participation pour la protection sociale complémentaire santé

Dans le cadre d'une procédure de labellisation à partir du 1^{er} janvier 2026 qui permet d'apporter une couverture supplémentaire aux agents, une participation financière est validée à hauteur de 7€ par mois et par agent. Celle-ci s'établit au coût des contrats individuels souscrits directement par les agents dès lors que ceux-ci sont labellisés.

Contrat d'assurance des risques statutaires auprès du Centre de gestion de la Seine-Maritime (CDG 76)

La charge financière inhérente aux différentes absences des agents pour raison de santé (accident de service, maladie ordinaire, maladie longue durée, longue maladie, maladie grave) est supportée par l'employeur. Afin de limiter ce coût, le CDG 76 propose à compter du 1^{er} janvier 2027 un contrat « groupe » d'assurances statutaires permettant de bénéficier d'un tarif plus attractif et de remboursements rapides et transparents.

Convention de mise à disposition d'un terrain privé destiné à la défense extérieure contre l'incendie

Dans le cadre du déploiement de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) dans la commune et suite à la pose d'une réserve incendie de 120m³ Chemin du Mont Ribourg et de 30m³ au Petit Bosc, deux conventions de mise à disposition avec les propriétaires privés sont approuvées.

Pôle enfance jeunesse

Pour la réalisation des travaux du futur pôle enfance jeunesse, il est nécessaire de désigner un maître d'ouvrage délégué. Une convention avec la Communauté de communes est validée à l'unanimité.

La participation de la commune à ce projet est acceptée à hauteur de 568 000€. La livraison du pôle enfance jeunesse est estimée à fin 2027.

Prise en charge partielle des frais de destruction de nids de frelons ou guêpes

Pour l'année 2025, 8 administrés ont été impactés par des nids de frelons ou de guêpes. Aussi, conformément à la décision prise lors de la réunion du conseil municipal du 28 novembre 2023, une prise en charge de 35€ par administrés est validée.

Renouvellement d'un agent contractuel sur un emploi permanent

Suite au recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent avec les missions suivantes : agent administratif à la mairie, agent de bibliothèque, agent d'animation communale (cantine, ticket sport) à compter du 1^{er} septembre 2025 pour une période de 3 mois, il est nécessaire de renouveler ce contrat pour une durée de 6 mois. Après délibération, les membres du conseil municipal valident de renouvellement.

Chèque de l'assurance AXA – 2^{ème} versement

Suite à l'orage du 31 août et 1^{er} septembre 2024, plusieurs matériels ont été endommagés (copieur, téléphone sans fil, poste informatique, orgue, horloge et amplificateur de l'église). Sur plus de 12000€ de frais, l'assurance AXA a envoyé un premier chèque de 3763,41€ puis un second de 2106,20€. Ce deuxième montant est accepté par l'assemblée.

MAIRIE D'OURVILLE -EN-CAUX 76450 tel : 02.35.27.60.69

courriel : Mairie.Ourville-en-Caux@cote-albatre.com

Le secrétariat de la mairie se tient à la disposition des nouveaux arrivants pour les aider dans leurs démarches administratives.

Les mardis et vendredis de 10h à 12h et de 14h-16h, les mercredis, jeudis de 10h à 12h, et sur rendez-vous.



Pour plus de détails, vous pouvez consulter les délibérations en mairie.

Ça s'est passé à Ourville



06/09 Forum des associations



ASO 07/ 09 Vide grenier



Du 02 au 04 Août 2025 la fête de la Saint Laurent



11/10 Foire aux bonnes affaires AFF



11/10 Octobre rose Commission des Fêtes



18/10 Repas des anciens



26/10 Concours dominos Club de l'Age d'or



11/11 Commémoration de la fin de la première guerre mondiale



22/11 Téléthon vente de harengs



20/12 Bowling Ados



18/12 Repas Noël de l'âge d'or

La Farandole



13/12 Atelier peinture pastel Marie Pierre Vaslin



06/12 Animation plaques émaillées Sylvie Leroux



04-11 Pyjama-party



11/10 Fête de la science



18-10 Atelier d'écriture



21/12 Spectacle de Noël des enfants



09/01/2026 suite à la coupe de courant la cérémonie des vœux du maire a été annulée.



OURVILLE INFOS

Directeur de la publication : Jérôme Douillet

Rédactrice en chef : Odile Couroyer

Ont contribué à ce numéro : Philippe Carrein, Natacha Soenen-Edet, Sylvie Dumontier, Edouard Laignillon et Laurent Martin .

- JANVIER 2026**
- 22 janvier : Assemblée générale du club de l'Âge d'Or
 - 28 janvier : Assemblée générale de l'association cantonale de l'UNC
 - 31 janvier : la Farandole spectacle Puppet Show par la compagnie Geek Home

- FEVRIER 2026**
- 1er février : Assemblée générale de l'association des Musicaux
 - 7 février : 10h Connaissance des abeilles et des frelons par M.Varin
 - 21 février : Foire à tout de l'association des Musicaux

- MARS 2026**
- 7 mars : Soirée repas de l'association des Musicaux
 - 15 mars : 1er tour des élections municipales
 - 21 mars : Loto du club de l'Âge d'Or
 - 21 mars : la Farandole Atelier d'écriture animé par Cédric 14h30-16h
 - 22 mars : 2ème tour des élections municipales
 - 28 mars : la Farandole heure du conte animée par Isabelle

- AVRIL 2026**
- 6 avril : Chasse aux œufs
 - 6 avril : Vide grenier de l'ASO
 - 11 avril : Foire à tout de l'Association Française des Fibromyalgiques
 - 26 avril : Vide grenier de l'association des Musicaux
 - 26 avril : Foire à tout du club de l'Âge d'Or

- MAI 2026**
- 14 mai : vide grenier de l'ASO et cochon grillé midi et soir
 - 23 mai : Spectacle de danse « Les Goyas »
 - 25 mai : Bénédiction des tracteurs
 - 25 mai : tournoi des jeunes
 - 30 mai : Spectacle de danse « Les Goyas »
 - 30 mai : Foire à tout de l'Association Française des Fibromyalgiques
 - 31 mai : Fête des mères

- JUIN 2026**
- 13 juin : Assemblée générale de l'Association Française des Fibromyalgiques
 - 14 juin : Déjeuner dansant de l'Association Française des Fibromyalgiques
 - 23 juin : Fête de la musique par l'association des Musicaux
 - 29 juin : Tournoi de sixte

- AOÛT 2026** - 1, 2, et 3 août : Fête de la Saint Laurent

Permanences parlementaires

M. Robert LE BOURGEOIS

1 avenue du Général Leclerc

76190 YVETOT

Les mercredis et vendredis de 9h00 à

16h00 et les samedis de 9h00 à 12h00

(uniquement sur rendez-vous) au : 02 35 95 41 09

Email : robert.lebourgeois@assemblee-nationale.fr



Permanences départementales

Madame Cécile SINEAU-PATRY, se tient à la disposition des administrés de la commune d'Ourville-en-Caux sur rendez-vous au **02.35.03.55.73**

